



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

SYNERGIE



 **OBJECTIFS** DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SYNERGIE S'ENGAGE

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS JUILLET 2018

5^e RÉSEAU EUROPÉEN - 16 PAYS DANS LE MONDE - 710 AGENCES - 3700 COLLABORATEURS AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
Siège social : 11, avenue du Colonel Bonnet - 75016 PARIS - Société Européenne au capital de 121 810 000 € - RCS PARIS 329 925 010

www.synergie.com     

Sommaire



PAGE	
3 - DÉCLARATION 2018 D'ENGAGEMENT RSE	
4 - LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT	
5 - DES 10 PRINCIPES AUX 17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE	
7 - PRÉSENTATION DU GROUPE SYNERGIE	
8 - SYNERGIE en bref	
10 - LA GOUVERNANCE	
10 - Le système de management	
11 - Le process d'intégration de la RSE dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	
13 - La mise en œuvre dans la chaîne de valeur	
14 - LES DROITS DE L'HOMME	
15 - Les Acteurs majeurs du contrôle	
16 - LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL	
16 - Nos engagements en faveur de la diversité en entreprise	
17 - Nos valeurs	
17 - Un statut protecteur	
17 - Le dialogue social	
18 - La photographie de l'emploi	
20 - L'accompagnement vers l'emploi durable	
20 - Mieux former pour répondre aux besoins des entreprises	
21 - La diversité	
21 - En faveur de l'emploi des personnes en situation de Handicap	
21 - Accompagnement vers l'emploi	
22 - Agir pour l'Égalité professionnelle F/H	
25 - Encourager l'emploi des seniors	
26 - Un engagement auprès des populations les plus éloignées de l'emploi	
26 - Un engagement auprès des villes partenaires	
28 - Agir pour la protection des salariés : la santé et la sécurité au travail	
28 - Sensibilisation du personnel intérimaire et permanent	
30 - LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	
30 - Maîtriser les impacts sur l'environnement	
30 - Les grandes orientations	
30 - Le partage des bonnes pratiques avec les fournisseurs	
30 - Pollution et gestion des déchets	
30 - La filière recyclage	
31 - L'utilisation durable des ressources	
31 - Le Bilan carbone, les rejets de gaz à effet de serre	
31 - Les rejets de gaz à effet de serre	
34 - L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES	
34 - Éthique & gouvernance	
35 - ÉVALUATIONS	
35 - Certifications ou habilitations ou évaluations	
Ecovadis	
Gaïa Rating	
ACESIA	
AFAQ	
FIBEN	
36 - COMMUNIQUER, INFORMER, PARTAGER	
38 - LES ACTIONS MARQUANTES À L'INTERNATIONAL	
40 - LE LAB'SYNERGIE	
41 - La taxe d'apprentissage	
41 - Mécénat, sponsoring et projets solidaires	

Leadership



Collaboration



Transparence





DÉCLARATION 2018 D'ENGAGEMENT RSE SOUTIEN CONTINU DU GROUPE SYNERGIE AU PACTE MONDIAL ET À SES DIX PRINCIPES, AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DES NATIONS UNIES

◆ Devenir la référence du secteur en termes de recrutement et d'intérim responsables.

Présent dans 16 pays, le Groupe SYNERGIE offre à ses clients une offre complète de solutions d'emploi et de service RH.

Dès son origine, SYNERGIE a pris conscience de sa Responsabilité Sociétale en tant qu'acteur majeur dans l'accompagnement à l'emploi. Soucieux de développer une flexibilité responsable, SYNERGIE a donc défini sa Politique RSE dans cet objectif.

C'est tout un réseau de plus de 3000 salariés qui partagent et défendent cette ambition.

C'est aussi leur fierté d'œuvrer pour faire de SYNERGIE LA référence en termes de gestion des ressources humaines responsables.

Le Groupe s'est aussi construit sur la base de principes fondamentaux de transparences et d'intégrité résumés aujourd'hui dans son Code d'Éthique et de Conduite des Affaires auquel adhèrent l'ensemble des collaborateurs des entités du Groupe.

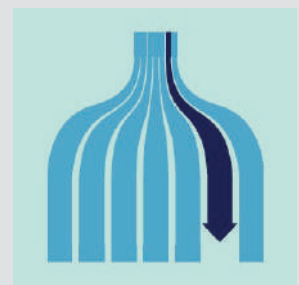
C'est dans ce même esprit que le Groupe a formalisé dès 2017 son adhésion au global Compact des Nations Unies et s'engage ainsi à présenter chaque année ses progrès pour chacun des 10 Principes dudit pacte.

Démontrer qu'une performance économique remarquable (croissance de +16,6% en 2017) passe par une performance organisationnelle (certification Iso 9001 version 2015) et RSE (évaluation Ecovadis Gold avancée), tels sont les choix et le modèle de gouvernance du Groupe SYNERGIE.

Nous renouvelons ainsi par la présente communication, notre détermination à mettre en valeur, à promouvoir et à intégrer les objectifs du développement durable des Nations Unies que nous faisons nôtre au quotidien.

Paris, le 30 juin 2018

Daniel Augereau
Président du Directoire



LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT



Ce qu'il faut savoir

Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies sont rappelés ici aux parties prenantes, salariés, fournisseurs, entreprises ou organismes partenaires.



DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession



ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Pourquoi ?

Parce que les entreprises, et les hommes et les femmes qui la composent, sont les acteurs majeurs de ces principes via leur comportement, leur contribution personnel, citoyenne et professionnelle.

DES 10 PRINCIPES AUX 17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE



Ce qu'il faut savoir



Les actions décrites dans le présent document ont été menées en 2017 conformément aux 10 principes du Pacte Mondial. Les indicateurs de progression permettent d'identifier notre contribution aux 17 objectifs de Développement Durable.

DES 10 PRINCIPES AUX 17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE



◆ Parce que l'homme est au cœur de notre activité, SYNERGIE a choisi de centrer sa politique RSE autour de trois priorités qui le relie :

- Lutte de tous les instants contre toute forme de discrimination à l'embauche parce que seuls comptent le talent, la compétence et la richesse d'une personnalité.
- Un accompagnement personnalisé dans l'évolution professionnelle de nos salariés intérimaires et permanents par la mise en place de formations renforçant leur employabilité et leur épanouissement.
- Une politique de prévention santé sécurité sans concession parce que l'intérim est toujours vecteur de risque plus important, le reconnaître c'est mieux lutter contre.

Trois axes viennent compléter cette stratégie de Responsabilité.

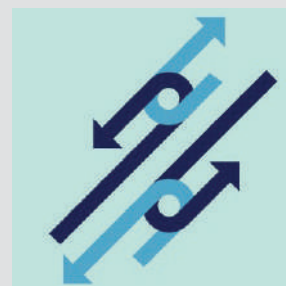
- Promouvoir une relation client fournisseur éthique et responsable.
- Apporter notre contribution à la cause environnementale qui n'est pas seulement lié à nos activités propres mais aussi à nos investissements en formation à des métiers de l'environnement auprès de clients engagées dans ce domaine.
- Poursuivre et développer notre engagement dans la cité au travers du Lab'SYNERGIE (mécénat sponsoring projets solidaires).

Faire partager ces engagements par l'ensemble de nos collaborateurs est notre préoccupation quotidienne parce qu'ils doivent être l'affaire de tous pour porter leurs fruits et exprimer toute leur saveur.

Salariés, permanents ou intérimaires, entreprises clientes ou fournisseurs, partenaires associatifs ou publics, ils choisissent aussi SYNERGIE pour cet ADN responsable, et c'est notre fierté !

Nantes, le 30 juin 2018

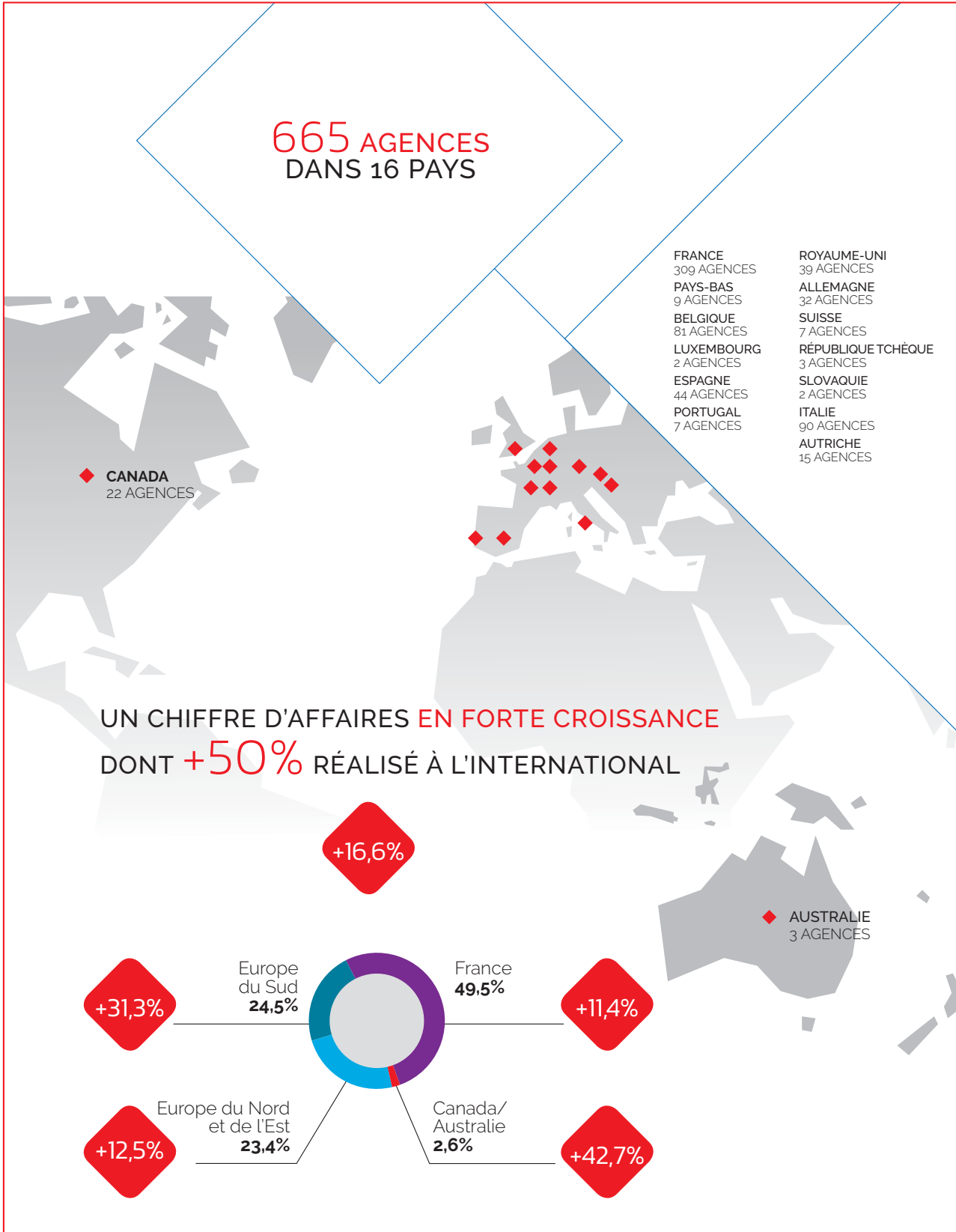
François Pinte
Secrétaire général
& Responsable RSE du Groupe SYNERGIE



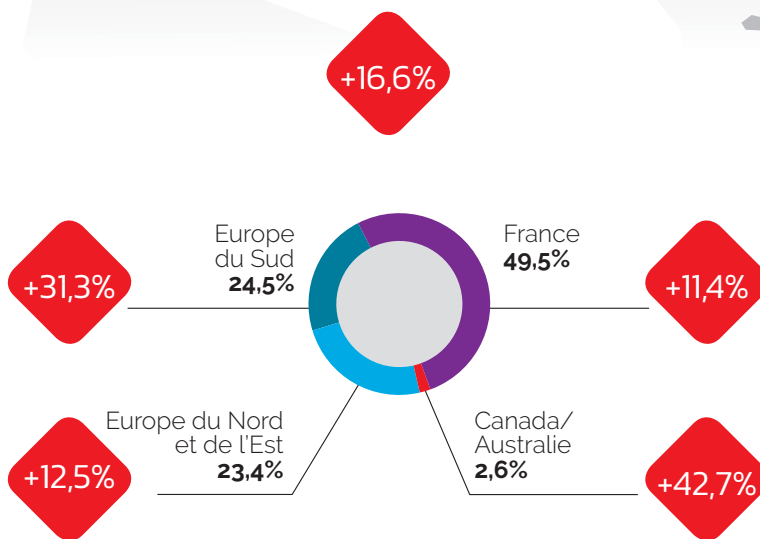
PRÉSENTATION DU GROUPE SYNERGIE



665 AGENCES
DANS 16 PAYS



UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORTE CROISSANCE
DONT **+50%** RÉALISÉ À L'INTERNATIONAL



PRÉSENTATION DU GROUPE SYNERGIE



SYNERGIE

SYNERGIE EN BREF

Société Européenne au capital de 121 810 000 euros

11 avenue du Colonel Bonnet
75016 PARIS

01 44 14 90 20

synergie.rse@synergie.fr
contact@synergie.fr

www.synergie.fr / www.synergie.com

Chiffres d'affaires (en M€)	2016	2017	Évolutions
International	1 991,8	2 323,3	+ 16,6 %
France	1 033,1	1 150,6	+ 11,4 %

Président du Directoire

Monsieur Daniel AUGEREAU

Implantation géographique



France - Belgique - Pays-Bas - Luxembourg - Italie - Espagne - Portugal - République Tchèque - Pologne - Slovaquie - Autriche - Allemagne - Suisse - Royaume-Uni - Canada - Australie

Principaux moyens de diffusion de la COP

- Site internet : www.synergie.fr / www.synergie.com
- Page publique Synergie sur le site internet du Pacte Mondial
- Site intranet : rubrique Politique RSE
- Réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn, Viadéo



PRÉSENTATION DU GROUPE SYNERGIE



SYNERGIE

SYNERGIE EN BREF

SYNERGIE est un Groupe de dimension internationale qui propose aux entreprises et aux institutions une offre globale de services dans la gestion et le développement des ressources humaines.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL, DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE



1^{er}

groupe français
indépendant



5^e

groupe
européen



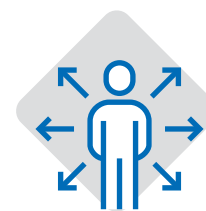
3 050

collaborateurs



+70 000

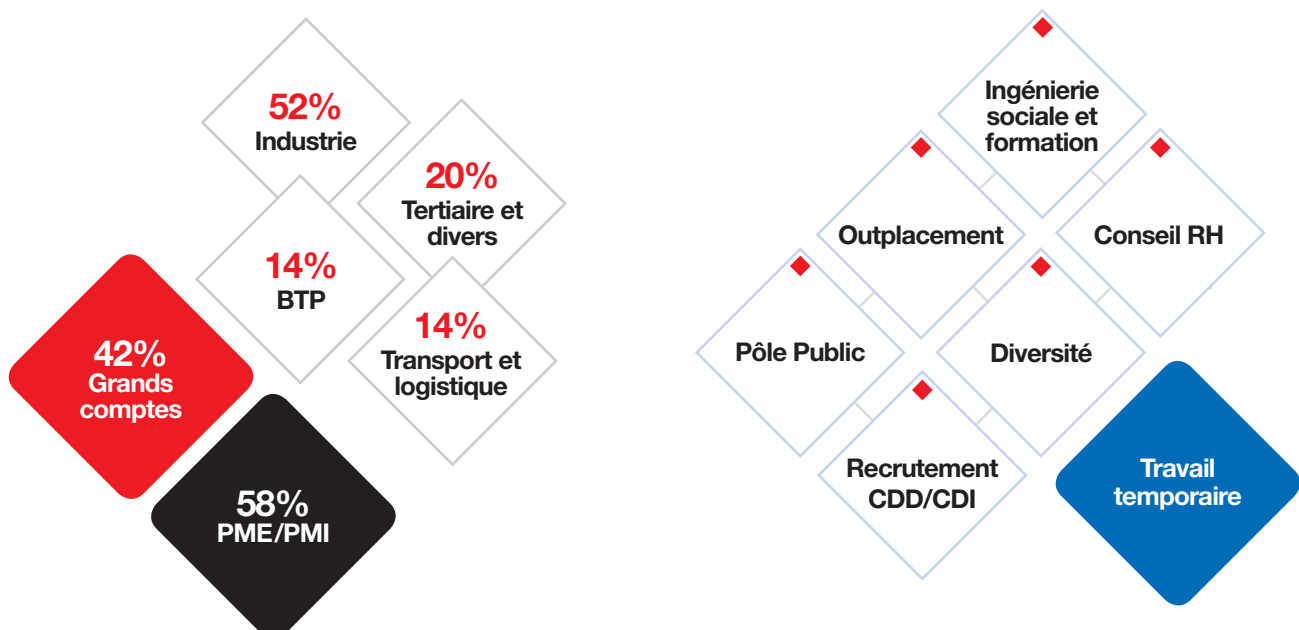
intérimaires
détachés quotidiennement



665

agences
dans 16 pays

UN SAVOIR-FAIRE MULTI-SECTEURS ET MULTI-EXPERTS



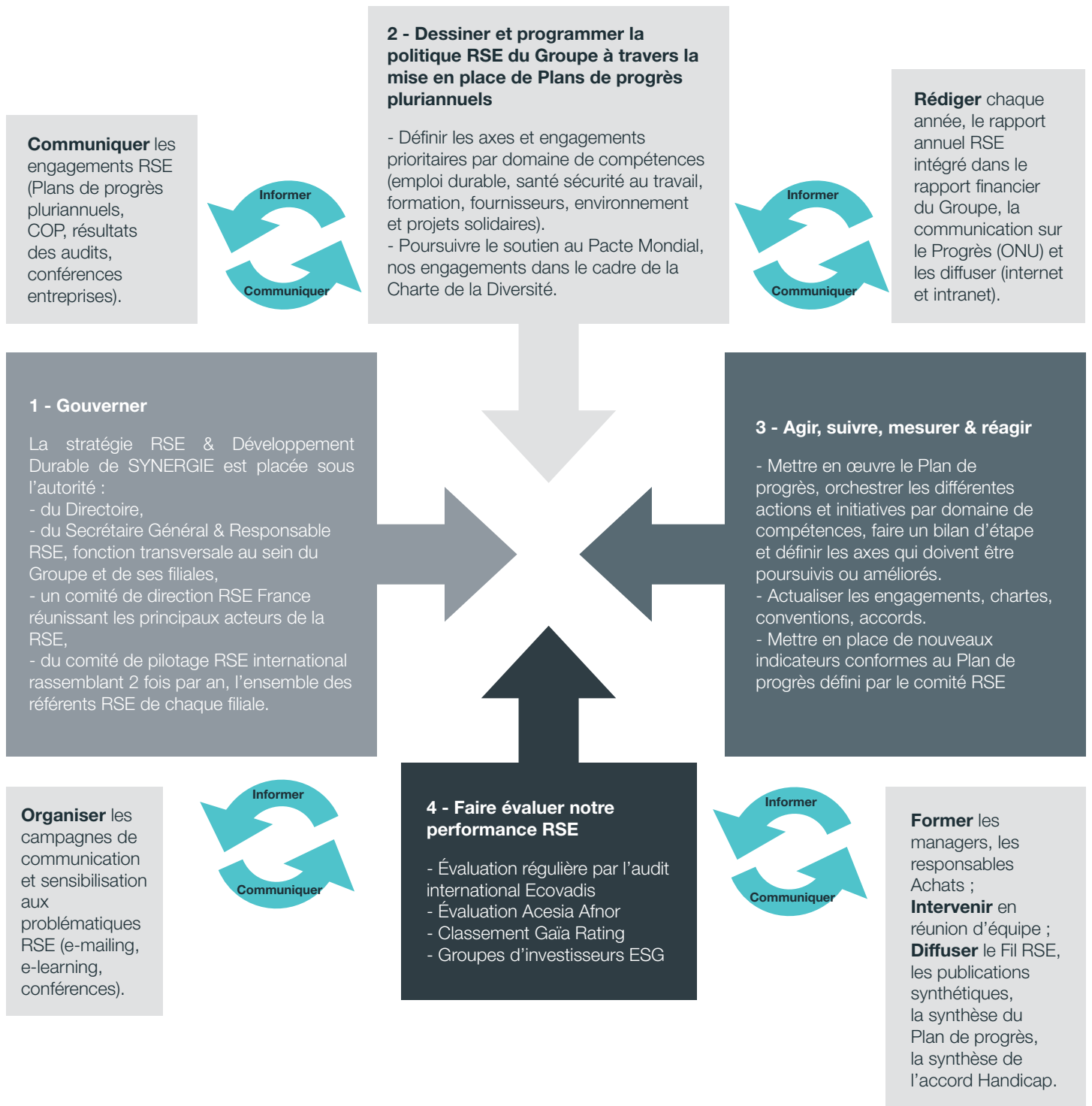
LA GOUVERNANCE



SYNERGIE

Le système de management

Le système de Management de la RSE et du développement durable est organisé selon le schéma suivant :



Leadership



Collaboration



Transparence



LA GOUVERNANCE

Le process d'intégration de la RSE dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles



SYNERGIE

La démarche RSE de SYNERGIE s'appuie sur une organisation et un système de management certifiés ISO 9001 version 2015, réputés robuste, performants et tournés vers l'excellence.

Les principes fondamentaux appliqués à la démarche sont l'ambition, l'exigence, l'exemplarité, l'engagement, l'écoute, la bienveillance et l'amélioration continue.

La politique et la stratégie sont établies par le Directoire et la direction RSE qui assument la responsabilité exécutive de la RSE.

Chaque filiale du Groupe a son référent RSE et des directions ou missions fonctionnelles qui portent et relaient un volet de la politique RSE :

- Direction Sécurité,
- Pôle Diversité avec ses 4 Missions dédiées : Handicap, Seniors, Insertion, Égalité F/H,
- Direction Formation.

NOTRE MÉTIER
C'EST L'EMPLOI

SYNERGIE

Spécialiste de la gestion des Ressources Humaines, Synergie répond à tous les enjeux de lutte contre les discriminations.

Signataire de la Charte de la Diversité et de la Charte Entreprise & Quartiers, Synergie met en œuvre des actions s'inscrivant au cœur de sa politique RSE pour lutter contre les discriminations dans le domaine de l'emploi.

Le Pôle Diversité Synergie se compose de 4 missions dédiées qui accompagnent nos clients en matière de recrutement lié au handicap, aux seniors, à l'insertion ou à l'égalité professionnelle.

5^e RÉSEAU EUROPÉEN

- 16 pays dans le monde
- 710 Agences
- 3700 Collaborateurs permanents

◆ **Mission Seniors**
Elle œuvre en faveur de l'emploi des seniors et de la valorisation de leurs expériences.

◆ **Mission Handicap**
Elle facilite l'intégration des candidats en situation de handicap au sein de l'entreprise.

◆ **Mission Égalité Professionnelle**
Elle œuvre en faveur de la mixité des métiers dans le cadre de la politique d'égalité professionnelle F/H.

◆ **Mission Insertion**
Elle facilite l'accès à l'emploi de personnes en difficulté sociale et professionnelle.

SIÈGE SOCIAL : 11 av. du Colonel Bonnet - 75016 PARIS - 01 44 14 90 20
contact@synergie.fr / Société Européenne au capital de 121 810 000 Euros

www.synergie.com / www.synergie.fr

LA GOUVERNANCE

Le process d'intégration de la RSE dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles



SYNERGIE

Un comité de pilotage composé de tous les acteurs de la RSE de façon transversale se réunit deux fois par an, en France. Également un comité RSE européen réunit les référents RSE des différentes filiales pour assurer la cohérence de la politique RSE Groupe et définir des orientations ou actions concrètes annuelles. C'est aussi l'occasion de partager de bonnes pratiques avant de décider ou non de les généraliser.

Les choix d'avancement ainsi définis par les différents organes sont ensuite intégrés dans un Plan de progrès quadriennal qui fait l'objet d'un reporting d'avancement dans le rapport RSE annuel.

Une plaquette de vulgarisation auprès du personnel sur les choix arrêtés est ensuite diffusée auprès de l'ensemble du personnel via des outils de communication interne : le Fil RSE (la newsletter interne et externe), des supports de communication spécifiques comme celui réalisé pour le Plan de Progrès RSE 2018 2022 (consultable sur intranet).

Les nouveaux entrants dans la société sont systématiquement sensibilisés à notre démarche RSE et aux nouveaux objectifs.

Lors de chaque Flash Info RSE, les salariés sont sensibilisés au respect des Principes du Pacte Mondial et invités à partager leurs expériences.

22/12/2017

L'info RSE du mois



Une fin d'année très active pour la Diversité, avec un retour sur la réussite du 1er Mix & Métiers à Marseille et sur une Semaine du Handicap sans précédent pour SYNERGIE
Également disponibles sur notre site internet.fr > Entreprises > Optimisez votre RSE
Pour partager vos pratiques en matière de RSE, écrire à : synergie.greenbox@synergie.fr, qu'elles concernent l'accès à l'emploi durable, la diversité, la sécurité, la formation et l'environnement, toutes les valeurs inscrites dans le Pacte Mondial des Nations Unies.

	1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
	2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
	3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
	4 Garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous
	5 Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

	6 Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
	7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables
	8 Promouvoir croissance économique soutenue, plein emploi productif et travail décent pour tous
	9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation
	10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
	11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

	12 Établir des modes de consommation et de production durables
	13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines
	15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable
	16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, l'accès de tous à la justice et des institutions efficaces
	17 Renforcer les moyens du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

LA GOUVERNANCE



SYNERGIE

La mise en œuvre dans la chaîne de valeur

Depuis 2013, SYNERGIE a fait le choix d'évaluer sa politique RSE, ses objectifs et ses résultats par ECOVADIS, organisme international indépendant qui fait référence dans ce domaine. En 4 ans, la note du Groupe est passée de 54 à 66/100, GOLD avancé.

SYNERGIE tient compte des recommandations fournies par l'auditeur qu'elle a encore intégrées à l'occasion de son audit 2018, et à l'issue duquel elle espère une nouvelle progression. Simultanément, SYNERGIE déploie sa démarche RSE dans sa relation fournisseurs.

Cela prend la forme :

- d'une charte Achats Responsables remise aux fournisseurs, qui doit être retournée signée à la Direction Achats de SYNERGIE ;
- d'un questionnaire RSE fournisseurs permettant de mettre en évidence leurs propres engagements RSE et de garantir leur fiabilité administrative et financière.

Cela peut aller jusqu'à l'intégration d'un critère RSE dans les appels d'offres. Une évaluation annuelle fournisseur est en expérimentation.

La communication sur la démarche RSE du Groupe SYNERGIE - synthétisée dans un rapport annuel spécifique, ainsi que la communication de son plan de progrès - sont en accès libre public pour l'ensemble des fournisseurs, clients et parties prenantes.



LES DROITS DE L'HOMME



SYNERGIE



Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

Depuis une dizaine d'année, SYNERGIE publie sur son site internet, tous les engagements RSE synthétisés et depuis maintenant 4 ans, un rapport RSE spécifique qui se veut détaillé et le plus exhaustif possible.

Signataire du Pacte Mondial en 2017, SYNERGIE franchit une nouvelle étape en devenant en 2018 sponsor du Pacte Mondial.

SYNERGIE s'engage donc à optimiser à défendre dans sa sphère d'influence les valeurs indivisibles et universelles de dignité, de liberté, d'égalité, de solidarité, de citoyenneté et de justice telles que décrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unis du 10 décembre 1948 et dans la charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne du 18 décembre 2000.



SYNERGIE n'intervient pas aujourd'hui dans des zones d'intervention dites sensibles au regard des droits de l'homme.

Hier



Aujourd'hui



Un Code d'éthique et de conduite des affaires est venu se substituer en 2018 au code de déontologie et à la charte éthique qui existait précédemment et ce, en vue d'être en parfaite conformité à la loi n°2016-1691 anticorruption du 9 décembre 2016, dite loi Sapin 2.

Ce nouveau code commun à l'ensemble des filiales du Groupe, a été adressé à l'ensemble des collaborateurs et s'intègre à présent au règlement intérieur. Il est par ailleurs systématiquement remis à tout nouveau collaborateur qui doit le signer.

Ce document est présent sur l'intranet ainsi que le règlement intérieur, la charte informatique, la politique de protection des données, les conventions collectives et accords d'entreprises.

Les pratiques de SYNERGIE se font dans le respect du droit Français, européen et international le cas échéant.

Ce sponsoring au Pacte Mondial prend aussi la forme d'une communication sur le progrès, nouveau rapport dédié annuel.



LES DROITS DE L'HOMME



Les Acteurs majeurs du contrôle



Indicateur de progression : nouveaux supports de référence

qui formalisent les règles : le Règlement intérieur, la Charte informatique et le Code d’Ethique & de Conduite des Affaires. L’ensemble de ces documents, soumis aux instances représentatives du personnel, sont consultables sur l’intanet.

REGLEMENT INTERIEUR

I – PREAMBULE

Article 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

CHARTRE D'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Ce document décrit les règles, les obligations, les interdictions et les précautions à prendre dans l'utilisation du Système d'information par les collaborateurs de l'entreprise.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES

2018

LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

SYNERGIE



- Principe 3** : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- Principe 4** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- Principe 5** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- Principe 6** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Depuis sa création en 1969, SYNERGIE s'est toujours engagé à respecter une démarche responsable et durable avec l'ensemble de ses interlocuteurs pour la mise en œuvre de son activité dans la gestion des ressources humaines. Au travers de sa politique RSE, SYNERGIE contribue aux enjeux de l'emploi durable, de la performance économique responsable, du respect des droits de l'homme, des règles d'éthique ou de déontologie et de l'environnement.

Nos engagements en faveur de la diversité en entreprise

SYNERGIE adhère à la Charte « Ensemble pour l'égalité dans les recrutements » et rappelle systématiquement à ses recruteurs ces principes d'égalité conformes à ceux des Défenseurs des Droits, institution de l'Etat, qui a deux principales missions : « ... défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits, et notamment à l'emploi et à la formation ... ».

Rappel des 6 engagements de SYNERGIE dans le cadre de la Charte de la Diversité



Rappel des engagements de SYNERGIE dans le cadre de la Charte des intermédiaires de l'Emploi



LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



SYNERGIE

<p style="text-align: center; color: white;">LA PROXIMITÉ</p> <p style="font-size: 0.8em; color: white;">C'est l'écoute et la connaissance de nos clients, mais aussi des femmes et des hommes qui partagent avec nous leur destin professionnel que nous accompagnons et valorisons.</p>	<p style="text-align: center; color: #1a202c;">L'ESPRIT D'ÉQUIPE</p> <p style="font-size: 0.8em; color: #1a202c;">C'est l'engagement collectif de nos collaborateurs permanents et leur mobilisation pour concrétiser les projets de nos clients, candidats et intérimaires, et ensemble atteindre leurs objectifs. Nous savons que notre performance dépend de la qualité et de la complémentarité de tous.</p>
<p style="text-align: center; color: #1a202c;">LA DIVERSITÉ</p> <p style="font-size: 0.8em; color: #1a202c;">Depuis toujours, nous recherchons les compétences avant les différences : chaque collaborateur Synergie est unique et nous accompagnons le développement de chacun pour la réussite de tous.</p>	<p style="text-align: center; color: white;">L'AMBITION</p> <p style="font-size: 0.8em; color: white;">Notre ambition est de réaliser celle de nos clients, révéler et affirmer les compétences et la personnalité de nos salariés permanents, candidats et intérimaires pour construire et entretenir des relations fortes, sources de satisfaction et de succès.</p>

Nos valeurs

SYNERGIE s'identifie autour de 4 valeurs principales - la proximité, l'esprit d'équipe, la diversité et l'ambition - qui fédèrent ses salariés et les engagent envers les intérimaires et les clients. L'ensemble des équipes les incarnent au quotidien et l'ont formalisé au travers d'un guide qu'elles ont-elles-mêmes construit. La diversité et la non-discrimination sont déclinées par le Pôle Diversité, composé lui-même de 4 missions.

À deux reprises, leur engagement a été récompensé dans le cadre des actions menées en faveur de la diversité (Prix Coup de Cœur du Jury de la Charte de la Diversité).

Un statut protecteur

Le rôle social du Groupe SYNERGIE en tant qu'agence d'emploi privée, est primordial sur le marché du travail. Il s'effectue en effet dans le respect des règles de la convention n° 181, adoptée par la CME (Confédération Mondiale de l'Emploi ou WEC, anciennement CIETT) en ce qui concerne notamment la lutte contre les discriminations. Les salariés intérimaires ont aussi des droits supérieurs aux salariés en CDD. Ils bénéficient d'un statut issu de la réglementation et des négociations menées par les partenaires sociaux depuis plus de 25 ans, dont les principales caractéristiques sont la stabilité, la transférabilité et la lisibilité. Le statut de l'intérimaire en France fait partie des statuts les plus protecteurs d'Europe.

Le dialogue social

En 2017, SYNERGIE a organisé la réunion annuelle du Comité de Société Européenne qui institue un dialogue social au niveau européen entre les différents représentants des pays au sein desquels SYNERGIE est implanté.

En France, les parties prenantes au dialogue social se réunissent régulièrement (27 réunions ont été organisées en 2017) autour de sujets obligatoires mais aussi convenus par les partenaires sociaux : Salaires, Temps de travail, Compte Épargne Temps, Handicap, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, Prévoyance/ Complémentaire Santé, Élections professionnelles sont autant de sujets de suivi et de négociation réalisés en 2017.

Le dialogue social s'est poursuivi dans le cadre de réunions du Comité Central d'Entreprise et au niveau régional par le biais des réunions des Comités d'établissement, des délégués du personnel et des CHSCT régionaux :

Indicateur : réunions dans le cadre du dialogue social

Nombre de réunions	2016	2017
Comité central d'entreprise	7	6
Comités d'établissements	52	52
Délégués du personnel	48	48
Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de travail	17	20



Indicateur : les accords

+1 : Un accord sur le Compte Épargne Temps au profit des salariés intérimaires a été signé.

+1 : Un accord de branche permettant aux salariés intérimaires de bénéficier d'une couverture collective pour leurs frais médicaux a été signé : cette complémentaire santé, accessible dès 414 heures, a bénéficié à 62 512 salariés intérimaires en 2017 (soit environ 5 400 personnes de plus qu'en 2016), pour un coût global de 3M€.



LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



La photographie de l'emploi

Nos recruteurs sont attentifs aux opportunités économiques qu'offre chaque bassin d'emploi.

Cette veille permanente leur permet de mener les entretiens de suivi et les bilans de fin de mission des salariés intérimaires et ainsi :

- d'identifier les nouveaux besoins en formation du salarié en mission,
- de l'accompagner vers une éventuelle réorientation,
- de lui offrir une opportunité de mobilité géographique.

Pour ce faire, les équipes des salariés permanents ont encore été renforcées :

Indicateur : nombre de postes créés

Nombre de postes créés		2
	en 2016	en 2017
en France	49	48

Indicateur : progression des effectifs intérimaires

PERMANENTS	TOTAL 2016	TOTAL 2017	FRANCE
EMBAUCHES (CDD + CDI)	1 232	1 695	743
DÉPARTS (CDI)	572	893	218

Indicateur : progression des effectifs permanents

INFORMATIONS SOCIALES : INTÉRIMAIRES	TOTAL 2016	TOTAL 2017	France
Effectif total INTERIMAIRES moyen au 31/12 (ETP)	54.333	62 772	29 769

Indicateur : organisation du temps de travail

organisation du temps de travail		2
en France	en 2016	en 2017
temps partiel	10%	9%
temps partiel choisi	62%	64%
congé parental d'éducation	34%	34%
autres	3%	2%



LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

La photographie de l'emploi



SYNERGIE

Indicateurs : effectifs intérimaires (par tranche d'âge / hommes – femmes / catégorie socio-professionnelle)

Les effectifs intérimaires, âgés en moyenne de 34 ans, ont encore augmenté pour atteindre le chiffre de 62 772 ETP moyen à fin décembre, soit une croissance de +15,5% versus 2016.

INFORMATIONS SOCIALES : INTÉRIMAIRES	TOTAL 2016	TOTAL 2017	France
Effectif total INTERIMAIRES moyen au 31/12 (ETP)	54.333	62 772	29 769
** dont effectif total des Hommes	70,10%	70,14%	73,29%
* dont <26 ans	34,16%	31,35%	34,42%
* dont de 26 à 45 ans	50,64%	51,18%	50,33%
* dont >45 ans	15,20%	17,47%	15,25%
** dont effectif total des Femmes	29,90%	29,86%	26,40%
* dont <26 ans	32,30%	28,70%	33,27%
* dont de 26 à 45 ans	51,27%	51,87%	49,35%
* dont >45 ans	16,43%	19,43%	17,38%
Effectif Cadres/Total effectif intérimaires	0,61%	0,73%	1,32%
Effectifs Employés/Total effectif intérimaires	9,58%	11,30%	1,12%
Effectifs Ouvriers/Total effectif intérimaires	89,80%	87,97%	97,57%

Indicateurs : effectifs intérimaires (par tranche d'âge / hommes – femmes / catégorie socio-professionnelle)

INFORMATIONS SOCIALES : PERMANENTS	TOTAL 2016	TOTAL 2017	France
Effectif total PERMANENTS au 31/12/16	2 991	3 018	1 319
Effectif total Hommes	21,89%	19,79%	17,97%
* dont <26 ans	17,87%	11,04%	10,13%
* dont de 26 à 45 ans	64,92%	65,92%	62,03%
* dont >45 ans	17,21%	23,04%	27,85%
Effectif total Femmes	78,11%	80,21%	82,03%
* dont <26 ans	22,74%	14,21%	15,16%
* dont de 26 à 45 ans	63,62%	67,94%	62,48%
* dont >45 ans	13,64%	17,84%	22,37%
Effectif total Cadres	19,95%	33,98%	68,23%
Effectif total Employés	80,05%	66,02%	31,77%

Les effectifs permanents ont franchi en 2017, la barre des 3000 personnes.

LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

SYNERGIE



L'accompagnement vers l'emploi durable

Mieux former pour répondre aux besoins des entreprises

La formation constitue l'un des trois piliers de la politique RSE du Groupe SYNERGIE.

Parce que déléguer du personnel compétent répondant aux exigences légitimes des entreprises est l'assurance d'une équation réussie, à savoir : un salarié confirmé dans son poste et un chef d'entreprise satisfait.

Ainsi, ce sont plus de 35M€ investis en formation par le Groupe en 2017, permettant à 57 831 salariés intérimaires d'en bénéficier.

Cet engagement volontariste est particulièrement vrai en France où l'effort de formation consenti en 2017 s'élève au total à 24,4M€ pour l'ensemble de son personnel, soit 3,35% de sa masse salariale alors que l'obligation de la profession est 2,65% (SYNERGIE dépassant ainsi une nouvelle fois très largement ses obligations réglementaires de +2,5M€).

Cette politique a notamment permis en 2017 à 1 292 intérimaires (contre 923 en 2016 et 578 en 2015) de suivre un parcours de formation professionnalisante, cet effort représentant à lui seul un investissement supplémentaire de 7,78M€ (contre 6,5M€ en 2016).

SYNERGIE, en France et en Europe	année 2015	année 2016	année 2017
nb de participants aux actions de formation	27 058	33 714	57 831
		+ 6 656	+ 24 117



Indicateurs : participation aux actions de formation des intérimaires

FORMATION INTÉRIMAIRES	Unité	TOTAL 2016	TOTAL 2017	FRANCE
Dépenses totales de formation	Euros	25 368 993	35 166 452	24 352 542
Nombre de Participants aux actions de formation		33 714	57 831	14 808
Montant des dépenses moyennes par participant aux actions de formation	Euros	752	608	1 645
Nombre total d'heures de formation	Heures	655 627	1 176 824	548 183
Durée moyenne des actions de formation par participant	Heures	19	20	37,02



LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

La diversité



En faveur de l'emploi des personnes en situation de Handicap

Depuis maintenant 13 ans, soucieux de promouvoir l'égalité des chances et d'accompagner ses clients dans un processus d'insertion des personnes handicapées, SYNERGIE en France et l'ensemble de ses filiales proposent un service de recrutement spécifique appliqué aux travailleurs handicapés.

La mission handicap se consacre ainsi entièrement à l'intégration de personnes en situation de handicap et accompagne les clients du Groupe dans le recrutement de travailleurs handicapés. Ses actions s'articulent principalement autour de l'accueil personnalisé, l'évaluation des compétences et de leur motivation ; leur qualification et formation spécifique ; l'étude d'accessibilité aux postes de travail.

En 2017, les actions de la mission ont permis d'accroître de nombre d'intérimaires délégués en équivalent temps plein : 431 ETP (contre 396 en 2016), avec une durée moyenne de mission TH toujours supérieure de +32% par rapport à la durée moyenne de mission de l'ensemble des salariés intérimaires SYNERGIE en France.

Effectifs : indicateurs de progression

Salariés reconnus Qualité Travailleurs Handicapés (RQTH)	France 2016	France 2017
Nombre d'intérimaires délégués handicapés	1 472	1 685
Nombre de missions	8 862	9 073
Effectif moyen pondéré total INTÉRIMAIRES (ETP)	396	431
Nombre heures concernant les personnes placées	720 700	784 609

Accompagnement vers l'emploi

Indicateur de progression : mise en place de nouveaux outils en faveur de l'emploi

Handi'Matinales recrutement, Handi'Matinales entreprises, Handi'Sensib, autant de rencontres dédiées soit au recrutement des candidats, soit à des échanges inter ou intra-entreprises avec des experts du Handicap, soit à la sensibilisation des salariés à déclarer leur situation de handicap. Cela concerne à la fois les salariés permanents et intérimaires de SYNERGIE mais également les salariés des entreprises clientes du Groupe.

Indicateur de progression : le nombre de CDI-I TH

Le nombre de personnes en situation de handicap ayant signé un CDI-I a été **multiplié par 5**, ce qui représente aujourd'hui 2,37% des CDI-I contractualisés.

Indicateur de progression : nouvel accord d'entreprise en faveur de l'emploi des TH

En 2017, SYNERGIE a préparé les bases d'un nouvel accord d'entreprise validé par l'Agefiph, qui a été signé par l'ensemble des organisations syndicales début 2018 et qui est acutellement déployé pour les trois années à venir, intégrant un engagement ambitieux d'embauches de Travailleurs en situation de Handicap (CDI, CDD, apprentis), mais aussi des actions en faveur de leur maintien dans l'emploi ainsi que le développement de partenariat avec des acteurs du secteur protégé et adapté.

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, SYNERGIE s'est engagée dans une campagne de mise en accessibilité de ses agences.

Indicateur de progression : pour les nouvelles agences

l'accessibilité est prise en compte dès la prise de possession des locaux.

LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

La diversité



Agir pour l'Égalité professionnelle F/H

SYNERGIE s'est engagé par la mise en place d'une mission innovante entièrement dédiée à l'Égalité professionnelle F/H, œuvrant quotidiennement pour que les femmes et les hommes puissent accéder à n'importe quel métier ou niveau de qualification, sur la seule base de leurs compétences et non du genre

La Mission Égalité professionnelle F/H accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de leur politique d'Égalité professionnelle F/H et plus particulièrement en matière de Mixité des métiers. Cette mixité est une condition indispensable pour atteindre l'Égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Indicateur de progression : le nombre d'actions spécifiques menées en faveur de l'égalité professionnelle F/H

Au niveau national, nos équipes ont déployé cette année des actions spécifiques et innovantes telles que :

- l'organisation de la 2ème édition du Forum « Mix&Métiers » dédié à l'emploi des femmes, à Nantes,
- le déploiement et l'organisation du Forum Mix&Métiers sur Marseille
- l'animation de conférences et tables rondes,
- le recrutement aux Salons de l'aéronautique SYNERGIE,
- la création et le développement du programme « l'Aéronautique déploie ses Elles »,
- l'animation de workshops avec Les Entreprises pour la Cité sur la Mixité des métiers,
- l'organisation de réunions d'information et visites d'entreprises...



Depuis 2016, le Forum Mix&Métiers c'est :



LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

La diversité



Le sérieux de nos actions a été récompensé à deux reprises par les Prix de la Charte de la Diversité.

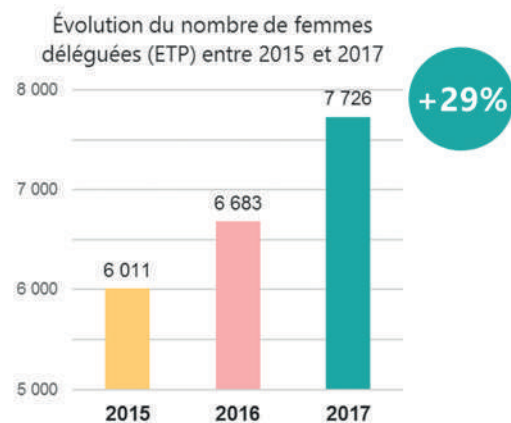
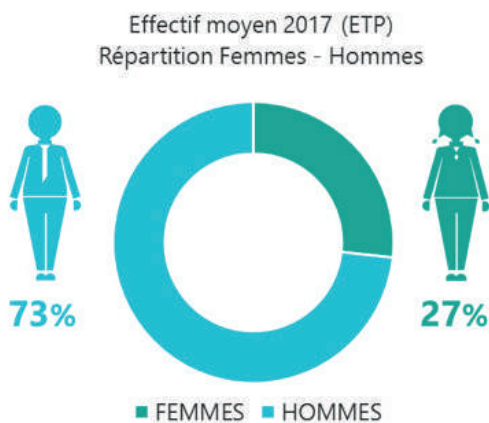
La Mission Égalité professionnelle F/H bénéficie de nombreux partenariats nationaux : les FAMEUSES, DRDFE, ELLES BOUGENT, Les entreprises pour la Cité, CIDFF, Force Femmes, Fondation FACE, Cité Des Métiers

La Mission a également vocation de sensibiliser et d'encourager le réseau d'agences aux enjeux de l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Un espace y est dédié sur l'intranet de l'entreprise ou les Greenletters, permettant à chacun le partage d'expérience.



Indicateur de progression : pour les nouvelles agences

Effectif moyen ETP	2017	Répartition F/H %	2016	
Femmes	7 726	27 %	6 683	+ 15,6 %
Hommes	21 198	73 %		
Total	28 923			



Indicateur de progression : effectifs intérimaires ETP en 2017 par secteur d'activité

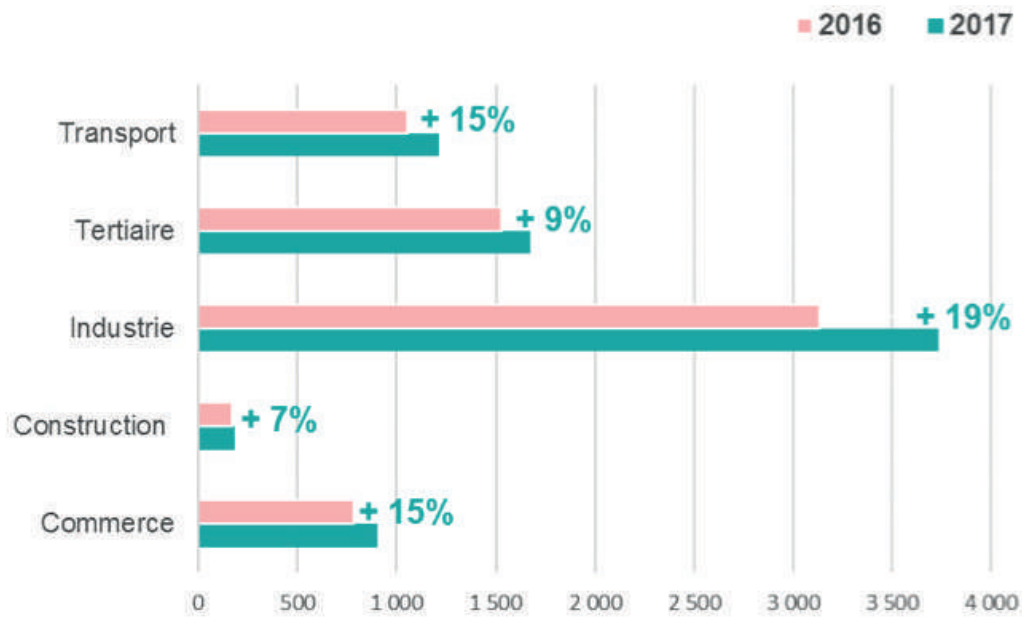
Répartition par secteur d'activité	Femmes	Hommes	Total 2017
Agriculture	24	29	53
Commerce	900	1 382	2 282
Construction	183	3 535	3 718
Industrie	3 733	10 541	14 273
Tertiaire	1 675	2 149	3 824
Transport	1 210	3 562	4 772
Total 2017	7 726	21 198	28 923

LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

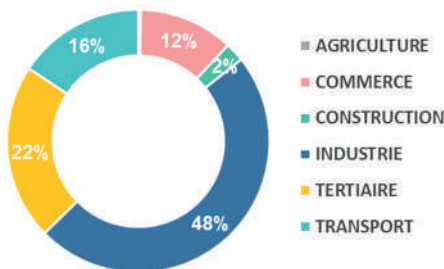
La diversité



Indicateur de progression : évolution du nombre de femmes intérimaires déléguées en ETP par secteur d'activité

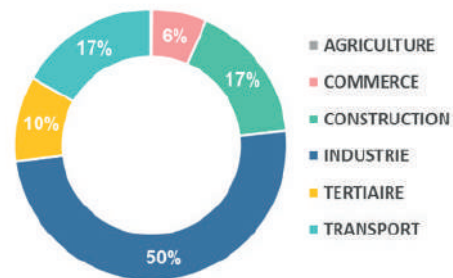


Répartition des femmes par secteur d'activité*



*sur l'ensemble des femmes déléguées

Répartition des hommes par secteur d'activité**



**sur l'ensemble des hommes délégués



LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

La diversité



SYNERGIE

Encourager l'emploi des seniors

SYNERGIE France a créé sa Mission Seniors en 2008 avec pour objectif de sensibiliser son réseau d'agences et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions innovantes en faveur de l'emploi des seniors : organisation de journées de recrutement et de salons dédiés, créations et animation de Cafés Coaching Seniors, parrainages, journées de sensibilisation sont autant d'actions concrètes qui contribuent à l'augmentation du nombre de missions pourvues par des seniors.

L'emploi des seniors : indicateurs de progression

En 2017, les actions de la Mission Seniors ont ainsi permis :

- d'accroître le nombre d'intérimaires seniors délégués en équivalent temps plein : 5 303 ETP en 2017 contre 4 527 ETP en 2016, soit + 17 %,
- d'augmenter de + 26 % le nombre de seniors placés en CDD / CDI,
- de favoriser et d'encourager l'emploi des seniors avec plus de 150 000 missions pourvues par des seniors auprès de 9 579 clients.

4.2 Mission Seniors

Mission Seniors France	France 2016	France 2017	Évolution 2016-2017
Nb d'intérimaires seniors délégués	19 628	21 280	8,4%
Nb de missions pourvues par des seniors	141 532	150 119	6,1%
Nb de clients accompagnés sur l'emploi des seniors	9 269	9 579	3,3%
Nb d'heures	8 238 611	9 651 525	17,1%
Nb d'ETP	4 527	5 303	17,1%
Nb de seniors placés en CDI/CDD	413	520	25,9%

Ces résultats très positifs nous encourageant à poursuivre ces actions.

Depuis sa création, la Mission Seniors s'est déployée au niveau national en s'appuyant sur des partenariats forts tels que le réseau Les entreprises pour la Cité, APEC, DIRECCTE, Force Femmes, Fondation FACE, MDE, CNAM ...



Notre mission est relayée sur l'ensemble du territoire par ses référent.e.s au sein des open centers SYNERGIE de Bordeaux, Lyon, Nantes et Paris.

Le sérieux de nos actions a été récompensé à deux reprises par les Prix de la Charte de la Diversité.

En 2017, la Mission Seniors a été fortement représentée par :

- Les Matinées SYNERGIE et Force Femmes,
- Les Cafés Coaching Seniors,
- Les Forums Emploi,
- Les Ateliers en faveur des Femmes de 45 ans et plus,
- Les Job Datings Seniors.



Les Matinées en chiffres :

500
Femmes accompagnées

100%
de valeurs partagées

6 Antennes
Force Femmes engagées

1 Mission entièrement dédiée à l'emploi des seniors

40 Consultants RH Synergie mobilisés

3 Temps forts :
- Ateliers
- Entretiens Conseils
- Cafés Réseaux

Indicateur : le placement en CDI intérimaire



LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

La diversité



Un engagement auprès des populations les plus éloignées de l'emploi

Depuis 2012, la Mission Insertion SYNERGIE France met en œuvre des actions au bénéfice, d'une part, des demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail, et d'autre part, des entreprises devant répondre aux clauses sociales d'insertion dans les marchés publics ou privés. Elle répond aussi aux besoins des entreprises désireuses d'accroître leur politique de recrutement responsable. Est concerné par ce dispositif, tout demandeur d'emploi :

- bénéficiaires du RSA,
- jeunes ayant un faible niveau de qualification,
- jeunes de moins de 26 ans n'ayant jamais ou peu travaillé et inscrits auprès des missions locales,
- personnes inscrites à Pôle Emploi depuis plus d'un an en continu ou depuis plus de deux ans,
- en chômage récurrent,
- demandeurs d'emploi handicapés reconnus par la CDAPH,
- demandeurs d'emploi de longue durée âgés de plus de 45 ans.

Un engagement auprès des villes partenaires

En France, ce sont 118 Villes avec lesquelles SYNERGIE anime un partenariat INSERTION sur le territoire, dont 19 nouveaux mis en place sur la seule année 2017. Les actions d'accompagnement menées en 2017 par les chargées de Mission Insertion ont prioritairement permis :

- la personnalisation de l'accompagnement,
- l'évaluation des compétences,
- l'aide à la définition d'un projet professionnel,
- la tenue d'entretiens individuels,
- le suivi social,
- la formation,
- le suivi de l'action d'insertion,
- l'évaluation de l'action d'insertion et des perspectives envisagées pour les bénéficiaires.

Indicateur de progression

Le nombre d'intérimaires bénéficiant de ces parcours d'insertion a encore augmenté (passant de 811 en 2016 à 1055 en 2017) grâce notamment à un partenariat national dans le secteur de l'automobile. L'objectif 2017 est ainsi largement atteint avec une augmentation de +30% vs 2016.

Un partenariat renouvelé avec le Ministère de la Ville

Concernant la Charte Entreprises & Quartiers signée en 2013, facilitant l'insertion professionnelle des personnes résidant dans un Quartier dit Prioritaire (QPV), le Ministère de la Ville et SYNERGIE ont renouvelé en octobre 2016, leur engagement pour les deux prochaines années. Un partenariat supplémentaire a été signé avec la Préfecture du Tarn le 15 décembre 2017. SYNERGIE participe aux réunions du comité de suivi et d'animation national, sous l'égide du Ministère de la Ville, partageant avec ses pairs les bonnes pratiques en faveur des quartiers, comme l'illustre le programme « Parcours Dynamique Emploi » mené avec la Préfecture de la Loire-Atlantique.

L'insertion : 6 indicateurs en progression

Au final, 6 indicateurs en progression	2015	2016	2017	Évolution 2016-2017	Objectifs 2018
Nb moyen mensuel d'intérimaires en insertion	67	306	386	+26%	+20%
Nb de villes partenaires	76	88	118	+34%	+15%
Nb d'entreprises qui nous font confiance	117	136	164	+21%	+15%
Nb d'heures de travail	65 500	377 210	530 222	+40,6%	+20%
Nb de missions	834	1 227	1 543	+25,7%	
Nb de demandeurs éloignés de l'emploi délégués	288	811	1 055	+30%	+20%

LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

La diversité



Déploiement de la Charte Entreprises et Quartiers



Les signatures 2017

En 2017,

Signature avec le Préfet du Tarn à Albi le 15 décembre 2017



Témoignages

#insertion



#missionjeunes





LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Agir pour la protection des salariés : la santé et la sécurité au travail

La sécurité reste une des trois priorités du Groupe SYNERGIE, parce qu'on touche ici à l'intégralité physique des salariés, qu'ils soient intérimaires ou permanents. L'objectif premier concerne les salariés intérimaires détachés sur des activités traditionnellement à risques : bâtiment, transport, industrie. Réduire le nombre d'accidents du travail et leur gravité demeure un but primordial. Pour y parvenir, nous avons mis en place un accompagnement exigeant et des process rigoureux dans chacune de nos filiales. C'est particulièrement vrai en France où ils sont tous en progression, comme le démontre le tableau ci-dessous.

Indicateurs de progression : taux de fréquence et gravité

Conditions d'hygiène et de sécurité - salariés intérimaires, personnel le plus exposé

INTÉRIMAIRES	TOTAL 2016	TOTAL 2017	FRANCE
Taux de fréquence	42,14	42,68	48,99
Taux de gravité	1,07	1,02	1,40

Indicateur de progression : les audits

C'est la mission confiée à la Direction Qualité Sécurité du Groupe SYNERGIE. Son originalité est d'avoir initié depuis plusieurs années et systématisé des audits annuels agence. Ces audits s'appuient sur douze procédures et s'effectuent sur l'accidentologie avérée de l'agence. En fonction des résultats, des agences prioritaires sont ciblées dans les actions d'accompagnement, encadrées dans l'évaluation des risques chez nos clients avec la réalisation de fiches STS (fiches de postes liées à Santé Sécurité au Travail), bénéficient de formation pour les collaborateurs sur les analyses AT et une meilleure connaissance des outils sécurité mis en place par la Direction.

En 2017, seules 8 agences ont obtenu une note inférieure à 6/10 lorsque 36 obtenaient une note supérieure à 8/10, synonyme d'excellence Sécurité (10 agences en 2016).

Sensibilisation du personnel intérimaire et permanent

Chaque année, les objectifs Sécurité sont définis à l'occasion de la revue de direction de notre système Qualité. Ceux-ci sont déployés au niveau national et adaptés à la structure d'activité de chaque agence.

Indicateurs de progression : formations réglementaires et équipement

En 2017, plus de 72 salariés permanents ont pu être spécifiquement formés à la Prévention des Risques. Au quotidien, une équipe de 7 personnes s'assure que tous les AT de plus de 4 jours ont été analysés et apporte toute l'aide nécessaire aux équipes agences. Dans ce même but, un guide d'accompagnement comportant les questions à poser lors de l'analyse des accidents a été créé.

	Unité	TOTAL 2016	TOTAL 2017	FRANCE
Formations réglementaires obligatoires (caces, habilitations...)	Euros	3 248 932	3 743 208	3 465 948
Surveillance médicale des salariés	Euros	2 423 182	2 339 183	2 114 138
Fourniture des EPI à tous les salariés (casques et chaussures...)	Euros	804 999	1 465 857	841 954

LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Agir pour la protection des salariés : la santé et la sécurité au travail

Process : indicateurs de progression

Consolidation des principaux process Sécurité France (Nb d'actions)	2016	2017
Fiches SST clients	2 363	2 389
Fiches SST intérimaires	40 955	41 879
Bilans mission sécurité intérimaires	6 367	6 734
Tests sécurité	73 045	76 057

Indicateur : poursuivre les process et actions de prévention

Objectif : baisse du taux de fréquence d'accidents du travail

Moyens mis œuvre : poursuivre les actions de prévention menées en 2016

- Fournir des supports sécurité pour réaliser des causeries avec les intérimaires (quarts d'heure sécurité), soit en agence soit dans les entreprises.
- Animer des ateliers, avec 2 heures sur la thématique des analyses AT, autour de deux cas pratiques ...
- Participer aux speed meetings organisés par les agences pour sensibiliser les entreprises à la Santé et la Sécurité, aux côtés du service Formation, Recrutement, CDI-I ou Mission Handicap.



LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



SYNERGIE

Maîtriser les impacts sur l'environnement



Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Loin des problématiques de certains secteurs, l'activité de services exercée par le Groupe SYNERGIE a relativement peu d'impact direct sur l'environnement. SYNERGIE a décidé de s'engager totalement dans une démarche respectueuse de l'environnement considérant que, dans les gestes quotidiens de la vie professionnelle, le respect de la planète est l'affaire de tous.

Les grandes orientations

Le Groupe SYNERGIE s'est fixé un objectif double : développer une éthique et une sensibilisation accrue au respect de l'environnement, responsabiliser les employés et managers de l'ensemble des filiales. Pour le réaliser, le Groupe SYNERGIE :

- élabore une politique environnementale régulièrement révisée,
- informe et sensibilise tous les personnels,
- recherche un retour d'information de leur part sur les objectifs et les procédures environnementales,
- met en place des politiques de développement durable avec ses clients et fournisseurs,
- réduit ses impacts sur l'environnement par la maîtrise des consommations d'eau et d'énergies, la réduction et le recyclage des déchets ainsi que la limitation des émissions de CO2 et des déplacements professionnels.

Le partage des bonnes pratiques avec les fournisseurs

La Charte d'Achats Responsables, réalisée en France en 2012, constitue une des premières composantes permettant de sensibiliser les fournisseurs ou sous-traitants à la prise en compte des préoccupations RSE. Dès 2013, SYNERGIE a proposé la signature de cette Charte à chaque nouveau contrat pour l'ensemble des prestations d'achats. Les principaux fournisseurs (hors locations immobilières) se sont déjà engagés au respect de cette Charte : respect des Principes du Pacte Mondial, des 8 conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, des réglementations environnementales et sociales pertinentes ; mise en oeuvre des moyens nécessaires pour s'assurer du respect des principes énoncés.

Pollution et gestion des déchets

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets font partie intégrante du Plan de Progrès du Groupe SYNERGIE. Les indicateurs chiffrés permettent d'en mesurer l'évolution progressive.

La filière recyclage

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Groupe SYNERGIE entend participer de façon accrue à la filière de recyclage.

Son action s'articule autour de deux axes :

- en amont, le recours à des consommables issus des filières de recyclage (papier, cartons, cartouches d'encre, ...) ;
- en aval, l'intégration des consommables en fin de vie dans les filières de recyclage (mobilier, matériels informatiques, papier, cartons...).

Ainsi, le Groupe SYNERGIE s'efforce de recourir essentiellement à du papier responsable, c'est-à-dire recyclé ou issu de forêts gérées durablement. De même, les cartouches d'encre sélectionnées sont toutes recyclables.

Indicateurs chiffrés

Consommation du Groupe SYNERGIE en Europe (Hors Canada et Australie)	2016	2017
Consommation globale d'électricité (Hors Slovaquie et Suisse)	4 844 788 Kwh	4 412 577 Kwh
Consommation globale de carburant	987 099 litres	1 097 220 litres
France		
Récupération du papier	35,17 tonnes	53 tonnes

LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



SYNERGIE

L'utilisation durable des ressources

L'ensemble des filiales du Groupe a entrepris un processus de dématérialisation des factures, contrats, bulletins de salaire et paiements permettant de réduire significativement les consommations de papier (-3,1% pour la France).

En France, la récupération de papier par notre prestataire représente 53 tonnes soit +51% de plus qu'en 2016 (contre 35,17 tonnes en 2016 ; 28,97 tonnes en 2015 et 29,57 tonnes en 2014).

L'opération de récupération de mobilier de bureau de 2017 a permis de valoriser le recyclage avec 14,33 tonnes. Le montant de l'éco-taxe sur les achats de mobilier s'élève à 3 000 euros.

Le recyclage du matériel informatique et bureautique a permis de traiter dans le respect de l'environnement un total de 2,25 tonnes de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E).

Le Bilan Carbone, les rejets de gaz à effet de serre

Les rejets de gaz à effet de serre

CONSOMMATION AIR	Unité	TOTAL 2016 Hors Canada et Australie	TOTAL 2017 Hors Canada et Australie	FRANCE	EUROPE DU NORD et de l'EST	EUROPE DU SUD
Nombre de véhicules		919	1 006	392	411	203
Rejet moyen de CO ₂ par véhicule	gCO ₂ /km	97	100	92	103	109
<i>Hors Canada et Australie</i>						

La consommation de carburant augmente sur l'ensemble du Groupe en raison principalement de l'augmentation du nombre de nos salariés permanents. Pour y pallier, la France a introduit en 2017 sur tous ses nouveaux véhicules, des outils de pilotage permettant d'améliorer si nécessaire l'éco-conduite des utilisateurs. C'est aussi le pays où nous constatons avec satisfaction que le rejet de CO₂ par véhicule est en net recul, du fait de la poursuite de renouvellement du parc automobile au profit de véhicules moins polluants (c'est-à-dire rejetant moins de CO₂).

Indicateur de progression : baisse du taux moyen de rejet de CO₂

Politique de remplacement de la flotte par des véhicules moins polluants.

Ce taux moyen par véhicule, diminue pour la deuxième année consécutive, avec une baisse de 5% entre 2017 et 2016.

En complément, le plan de transport du Groupe SYNERGIE s'appuie sur deux axes majeurs :

- la réduction du nombre de déplacements professionnels avec la mise en place de salles de vidéo-conférence. 590 réunions en visio-conférence ont ainsi pu avoir lieu en 2017 sans pouvoir encore mesurer précisément la diminution des déplacements que cet outil a engendré en termes d'empreinte carbone, nous estimons raisonnablement que plus d'une centaine de déplacements ont pu être ainsi évités.

- la réalisation de travaux dans nos locaux.

Après le 1^{er} bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre et de son audit énergétique réglementaire en décembre 2015, SYNERGIE a mené les actions préconisées en faveur d'économies d'énergie, faisant réaliser d'importants travaux sur certains sites concernés par des problématiques :

- d'éclairage,
- de chauffage,
- de prises de courant.



LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



SYNERGIE

Le Bilan Carbone, les rejets de gaz à effet de serre

Indicateur de progression : travaux d'isolation et éclairage LED

C'est ainsi que le Groupe a entrepris dès 2016 – dans la droite ligne des préconisations du rapport énergétique – d'importants travaux sur son principal site administratif (Orvault, travaux effectués concomitamment à l'occasion de l'agrandissement de ce centre). Ces travaux concernent à la fois le chauffage qui sera dorénavant régulé automatiquement ; l'éclairage par la mise en place systématique de plafonniers LED ; l'isolation avec des dalles de plafonds permettant une meilleure isolation thermique. Au total, l'ensemble de ces politiques laisse envisager de fortes baisses de consommation, pouvant déjà être constatées fin 2017 au travers d'une diminution de 430 000 Kwh vs 2016. Le prochain audit prévu en juillet 2018, permettra d'établir le second Bilan GES (Gaz à Effet de Serre) de SYNERGIE, qui prendra en compte l'obligation du Scope 3.

Indicateur : émission de CO2

Indicateurs mis en place en 2015 dans le cadre de notre convention de partenariat avec la SNCF : émissions de CO2 pour les déplacements en train

année	sncf	nombre de trajets	bilan Tonne de CO2	bilan kilométrique
2015	sncf	4 738	9,84	1 818 953
2016	sncf	2 480	5,19	961 095
2017	sncf	3 538	7,29	1 348 156

Indicateur mis en place en 2017 :

émissions de CO2 pour les voyages en avion

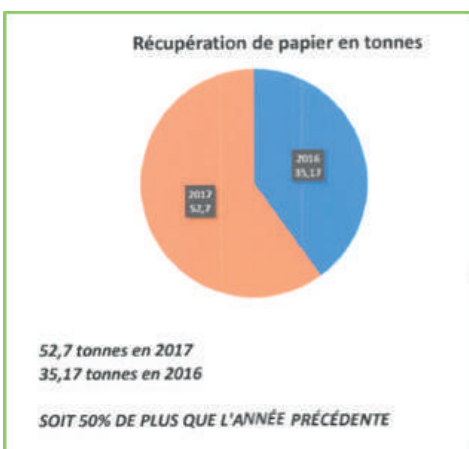
année	aérien	nombre de trajets	bilan Tonne de CO2	bilan kilométrique
2015	aérien	432		332 020
2016	aérien	455		286 017
2017	aérien	402	95,79	245 731

Indicateur : utilisation des visio-conférences

Actions prévues pour 2018 / 2022 : mise en place de nouvelles salles ou de nouvelles technologies réduisant les déplacements professionnels.

Période stat's	Nb de salles équipées	Nb de sessions	Durée totale	Durée moyenne
Fév-2016/2017	12	840	52 jours	1 h 29
Année 2017	13	537	35 jours	1 h 48
1T2018	14	97	7 jours	1 h 50

Partenariat avec COREPILE



Mesures en faveur du Green It

SYNERGIE a mis en place des mesures pragmatiques, pour toutes les agences ou pour son centre administratif

- . Arrêt automatique des postes de travail restés sous tension
- . Mise en veille automatique des photocopieurs, imprimantes, ordinateurs.
- . Extension des luminaires sur le site administratif d'Orvault dès la fermeture des locaux (installation d'un interrupteur général)
- . Réduction des serveurs par externalisation.
- . Réduction du nombre d'imprimantes (moins d'imprimantes individuelles avec l'organisation des espaces de travail en Open Space et la possibilité d'imprimer en réseau).
- . Extinction des enseignes lumineuses.

RSE - Environnement



LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

SYNERGIE



Le Bilan Carbone, les rejets de gaz à effet de serre



Actions menées dans l'esprit du Green IT : inciter les salariés aux gestes éco-responsables

Synergie @Synergie - 23 mars
Le recyclage, c'est aussi en entreprise ! 5 chiffres à connaître concernant les déchets au bureau en 2018 ! #buffly/2G8r9LS #RSE

LES DECHETS DE BUREAU EN CINQ CHIFFRES

- 130 Kg : La quantité de déchets que chacun génère quotidiennement dans une entreprise française produit chaque année.
- 2,4M TONNES : La quantité de déchets produits par les activités de bureau en France.
- 20 : Le nombre de collaborateurs à partir duquel, toute entreprise est soumise au règlement de tri des déchets.
- 61% : Le taux de recyclage des cartouches et des bouteilles plastiques qui vous amène chaque jour au bureau.
- 35% : Le taux de recyclage des déchets papier produits par les entreprises.

En triant vos bouteilles à la source, vous fabriquez donc peut-être vos futurs t-shirts !

EASY RECYCLAGE

Contribuer à la cause environnementale.

Recyclage du papier : le centre administratif d'Orvault s'engage !

Janvier : La Direction des Achats de Synergie met en place un nouveau collecteur de papier PAP OPTIM : « Je collecte vos papiers pour les recycler », une devise qui illustre la gestion responsable des ressources menée sur ce site où environ 150 personnes mettent en pratique les consignes du Livret Eco-citoyen du Groupe, dont celles liées au recyclage du papier : avant d'imprimer, opter pour le recto-verso, le noir et blanc ; avant de jeter, utiliser les versos comme feuilles de brouillon.

Même si - pour notre collègue en charge de la collecte - cela engendre beaucoup de manipulations, une bonne organisation, voire un travail de fourni, ces gestes permettent la progression annuelle du pourcentage de papier recyclé.

synergie.greenbox@synergie.fr
02 51 83 40 00

Quelle gestion des déchets de bureau ? Étude 2017

44% des 1 104 organisations répondantes* déclarent connaître toute la réglementation déchets de bureau.

L'ACHAT ÉCORESPONSABLE

- 43% des entreprises ont adopté des critères écoresponsables dans leurs achats.
- 27% des entreprises ont adopté des critères écoresponsables dans leurs achats.
- 21% des entreprises ont adopté des critères écoresponsables dans leurs achats.
- 18% des entreprises ont adopté des critères écoresponsables dans leurs achats.

LE RECYCLAGE

- 35% des entreprises ont mis en place un système de tri des déchets.
- 46% des entreprises ont mis en place un système de tri des déchets.
- 61% des entreprises ont mis en place un système de tri des déchets.
- 35% des entreprises ont mis en place un système de tri des déchets.
- 40% des entreprises ont mis en place un système de tri des déchets.

LES COLLABORATEURS

- 80% des collaborateurs ont été sensibilisés à la gestion des déchets.
- 96% des collaborateurs ont été sensibilisés à la gestion des déchets.

Logos: Ecologic, Greenpeace, GreenScreen, GreenSource, ValérieA

Questionnaire Mobilité - Synergie - Site

Répondre aux besoins de mobilité pour tous, tout en respectant le cadre de vie, l'environnement et les ressources d'une métropole bilanaire et de salariés : c'est l'objectif que s'est donné le Plan de déplacements urbains de Nantes Métropole en février 2016.

Dans ce contexte, la mobilisation des employeurs de l'agglomération et de leurs salariés est un enjeu majeur : si la part de nos déplacements des trajets (83%) est encore effectuée seul en voiture.

C'est donc dans cet esprit que SYNERGIE a engagé un partenariat avec Nantes Métropole afin de faciliter le recours à l'utilisation d'un véhicule à notre Plan de Progrès RSE 2015/2022, dont une synthèse vous sera prochainement adressée.

Au préalable, nous avons besoin de connaître vos pratiques de mobilité actuelles et les conditions dans lesquelles vous pourriez répondre à ce questionnaire que nous proposons ici. Il concerne le site d'Orvault.

Il est important que vous preniez les quelques minutes nécessaires pour y répondre, et ceci quels que soient les modes de déplacement. Notez également que le questionnaire est anonyme et qu'il n'est pas destiné à être traité individuellement. Néanmoins, vous avez vu nos outils nous accompagner dans le projet.

Merci encore pour votre participation.

François PRINTE
Secrétaire général & Responsable RSE du Groupe SYNERGIE

SYNERGIE

Nantes Métropole

Nous vous remercions
Pour toute précision su
Nous vous proposerons

Environnement & co-voiturage

Participez à la nouvelle enquête menée conjointement par Synergie & Blablacar avant le vendredi 10 mars 2017. C'est l'occasion de faire part de votre expérience ou de vos attentes en matière de co-voiturage. Grâce des transports en commun ? Panne de voiture ? Pour réduire les émissions de CO2 ou pour la convivialité ? Quelle que soit votre motivation, pensez au co-voiturage. A vous de tester sans modération !

Accédez à l'enquête en cliquant ici

> Faits marquants

Poursuite de la transformation digitale de SYNERGIE

Depuis 2015, le numérique est une des priorités stratégiques de SYNERGIE qui multiplie les projets afin de créer de la valeur à l'égard de ses intérimaires et candidats, de ses clients mais aussi du grand public.

2017 : mise en ligne du nouveau site internet responsive accessible aux candidats et salariés sur tablette ou smartphone.



Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Éthique & gouvernance

Le Groupe SYNERGIE s'est construit sur la base de principes fondamentaux de transparence et d'intégrité, insufflés par ses dirigeants et mis en oeuvre par l'ensemble de ses salariés pour établir des rapports de confiance durable avec ses clients publics ou privés, ses fournisseurs, ses confrères, ses partenaires et ses actionnaires.

C'est dans cet esprit que le Groupe respecte :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies,
- les principes du Pacte Mondial des Nations Unies,
- les différentes conventions d'organisation internationale du travail, et en particulier celles régissant le travail forcé ou obligatoire et l'âge minimum légal,
- les principes directeurs de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) à l'attention des entreprises multinationales.

L'ensemble des filiales étrangères adhèrent à ses priorités qu'elles déploient dans le cadre de leurs législations spécifiques.

Le Groupe décline sa Politique de Protection des Données Personnelles sur son site internet.

La démarche à suivre concernant les droits d'accès, de rectification, de portabilité ou d'effacement des données personnelles y est clairement expliquée aux candidats ou salariés.

RECHERCHER UN EMPLOI CANDIDATS ENTREPRISES LE GROUPE MON ESPACE

SYNERGIE Politique de Protection des données Personnelles

Politique de Protection des données Personnelles

1- Préambule :
 Synergie, Société Européenne au capital de 121 810 000 euros dont le siège social est 11 avenue du Colonel Bonnet, 75016 Paris - RCS Paris 329 925 919 procède au traitement de Données Personnelles (désormais définies ci-après) dans le cadre de son activité, ce qui inclut les Données Personnelles des personnes naviguant sur les sites Internet de Synergie.

La présente « Politique de Protection des Données Personnelles » a pour objet d'informer tous les personnes physiques concernées (Vous, Votre(s)) sur la manière dont Synergie collecte et utilise Vos Données Personnelles et sur les moyens dont Vous disposez pour contrôler cette utilisation. Cette politique a également pour objet de définir les engagements pris par Synergie concernant le respect des principes du règlement européen n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à caractère personnel.

La présente politique ne s'applique pas aux sites Internet de tiers éventuellement mentionnés sur les sites Internet de Synergie.

2- Champ d'Application :
 La présente Politique énonce les principes et lignes directrices pour la protection de Vos Données Personnelles, ce qui inclut les Données Personnelles collectées sur les sites Internet de Synergie (tels que notamment synergie.fr, synergie.com, synergiezero ...).

Synergie collecte des Données Personnelles en ligne (y compris par e-mail, par papier ou par voie orale lors d'un entretien ou par téléphone) ; la présente Politique s'applique quel que soit le mode de collecte ou de traitement.

La notion de données personnelles des « Données Personnelles » désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne est « identifiable » dès lors qu'elle peut être identifiée, directement ou indirectement, en particulier par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

Les Données Personnelles que Vous acceptez de nous communiquer, quelle que soit la méthode de collecte (en ligne, par papier ou par voie orale lors d'un entretien ou par téléphone), sont soumises aux dispositions de la présente Politique et aux Conditions d'Utilisation applicables.

3- Données Collectées :

3.1 Généralités
 Pour accéder à certaines fonctionnalités des sites et pour Vous accompagner dans votre recherche d'emploi, Vous devez communiquer à Synergie certaines Données Personnelles. Les Données Personnelles collectées peuvent inclure notamment et de façon non limitative les nom et prénom, adresse postale, adresse mail, numéros de téléphone, type et lieu de votre domicile, votre carrière, données biométriques (RGPD), adresse IP et toute autre Données Personnelles pouvant s'ajouter par la suite. Les Données Personnelles collectées se limitent cependant aux données strictement nécessaires aux finalités décrites à l'article 4 ci-après.

Vous êtes libre de fournir ou non tout ou partie de Vos Données Personnelles. Aucune donnée personnelle n'est collectée sans que Vous n'ayez volontairement décidé de le donner. Toutefois, si Vous choisissez de ne pas les fournir, une telle décision pourrait empêcher la réalisation des objectifs décrits à l'article 4 ci-après, certains services et certaines fonctionnalités des sites Internet pourraient ne pas fonctionner.

3.2 Données des enfants
 La société Synergie n'a pas vocation à accueillir un public d'enfant de moins de 16 ans et donc à collecter leurs Données Personnelles. Cependant, dans le cas contraire, Synergie s'engage à obtenir le consentement de l'autorité parentale pour le traitement qui en est fait, à les protéger et les conserver comme des données sensibles.

Extrait

Indicateur de suivi : délai de paiement

Conformément à la loi, le crédit fournisseur (hors formation et factures non parvenues) s'est élevé à 43 jours en moyenne en 2017 (contre 39 en 2016).

Les factures sont réglées majoritairement :

- en avance (pour les loyers),
- à réception (acomptes ou chèques de suite aux artisans notamment) ;
- à 10 jours (pour les prélèvements) ;
- à 30 jours (pour les virements).

- pour les fournisseurs

Article D. 441 L.1-1- Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées		543	51	11	32	637
Montant total de factures concernées T.T.C. en €	716 061	944 385	179 644	2 864	34 342	1 161 235
Pourcentage du montant total des achats T.T.C. de l'exercice	1,20%	1,59%	0,30%	0,00%	0,06%	1,95%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues					127	127
Montant total de factures exclues					89 196	89 196
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal) article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						
☑ Délais contractuels ☐ Délais légaux						

Certifications ou habilitations ou évaluations

Ecovadis

✓ **Global:** SYNERGIE SA (GROUP) se situe dans le **TOP 4 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Temporary employment agency activities.
 ✓ **Global:** SYNERGIE SA (GROUP) se situe dans le **TOP 2 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans toutes les catégories.



Pour sa dernière évaluation, SYNERGIE est passé de l'engagement Gold « confirmé » à l'engagement Gold « avancé », avec une note de 66/100. Prochain audit : juillet 2018.

Gaïa Rating



16 octobre 2017 : SYNERGIE entre dans l'indice Gaïa des meilleures performances ESG (environnement, social et gouvernance) se plaçant au 29^e rang / 230 (classement global des petites et moyennes entreprises cotées en bourse).

ACESIA



AFAQ



Après l'ISO 9001 : version 2008, SYNERGIE obtient la certification AFNOR ISO 9001 : version 2015 en avril 2018.

FIBEN



Après examen des comptes, la Banque de France attribue au Groupe SYNERGIE, la cotation A3+, rehausse qui s'appuie sur le renouvellement de performances de haut niveau et le maintien d'une solide assise financière.

COMMUNIQUER, INFORMER, PARTAGER



SYNERGIE

Informer les salariés des nouvelles mesures du Plan de Progrès RSE 2018-2022



Pour tout savoir sur la politique RSE du Groupe
Un espace dédié sur l'intranet

LE NOUVEAU PLAN DE PROGRÈS RSE 2018-2022

pour faire de Synergie la référence en termes de recrutement responsable.

« Le plan de progrès RSE 2018-2022 du Groupe est l'affaire de tous ; y adhérer, c'est contribuer à sa réussite. »

Daniel AUGEREAU,
Président Directeur Général,
Groupe Synergie

Acteur engagé depuis de nombreuses années dans la mise en place de sa politique RSE, Synergie, grâce à vous, fait aujourd'hui partie des entreprises les mieux notées de sa catégorie.

Le nouveau plan de progrès qui vous est ici présenté repose sur de solides bases :

- le respect scrupuleux des grands textes régissant les droits de l'homme et du citoyen ;
- la totale conformité à la législation nationale et européenne au travers la mise en place et l'actualisation de process internes rigoureux ;
- l'adhésion systématique aux chartes et, au nouveau code éthique et de conduite des affaires.

Chez Synergie, le premier engagement sociétal reste économique, avec cette année encore, une contribution à l'emploi croissante, puisque nous avons délégué plus de 62 700 ETP intérimaires et placé plus de 5 400 personnes en CDD-CDI.

Conscients que la flexibilité est un outil indispensable aux entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines, notre défi commun quotidien réside dans un encadrement juridique et social scrupuleux et attentif. L'objectif reste de faire de Synergie la référence en termes de

recrutement responsable afin d'assurer à nos collaborateurs un cadre de travail protecteur, gage de leur bien-être.

Cela passe par trois priorités :

- Lutter en permanence contre toute forme de discrimination à l'embauche parce que seuls comptent le talent, la compétence et la personnalité.
- Accompagner la carrière de chacun par des formations renforçant leur employabilité et leur épanouissement.
- Prévenir les risques pour la santé et garantir une sécurité sans concession ; parce que le travail peut être vecteur de risques, le reconnaître, c'est « mieux lutter contre ».

Voici nos ambitions pour les 4 années à venir.

François PINTÉ,
Secrétaire Général et
Responsable RSE,
Groupe Synergie



COMMUNIQUER, INFORMER, PARTAGER



Informez entreprises et salariés sur notre démarche RSE via une Newsletter (support : intranet et internet)



FM RETAIL & SYNERGIE, partenaires pour la Sécurité des Intérimaires

Pour sensibiliser les salariés intérimaires au respect des consignes de sécurité et au port de charges, l'entreprise FM RETAIL accepte la proposition de Sandra VERBRUGGEN, Responsable de l'agence de Sans, d'animer des « causeries » au sein de leur site de Savigny sur Clairis dans l'Yonne. La Direction de FM RETAIL adhère à la démarche. Le 24 janvier, Jérémie DE SANTOAGO, Animateur Sécurité du Groupe Synergie et Barbara KRITCHENKO, Déléguee Sécurité, ont ainsi reçu 45 intérimaires. Par groupe de 15, une chasse aux risques est organisée et animée par Synergie autour d'un support visuel. Chaque participant recherche et identifie une situation à risques et peut faire partager son expérience sécurité et son vécu face aux sujets évoqués. Ces causeries organisées par Synergie, permettent de créer un moment de partage autour de la Santé et de la Sécurité au Travail, dans une atmosphère bienveillante, chacun se sentant pleinement impliqué dans la démarche de prévention des risques. La Santé et la Sécurité au Travail restent les 1^{er} objectifs de la politique RSE menée par le Groupe depuis plusieurs années.

✉ securite.direction.qualiteesecurite@synergie.fr ☎ 02 28 03 89 37

Garantir un égal accès à l'emploi.

L'équipe des chargés.e.s de mission Handicap poursuit ses opérations dénommées Handi Matinales Synergie, qui favorisent une rencontre directe entre les chercheurs d'emploi handicapés et leurs recruteurs.

Le 30 janvier - Cécile, Christelle, Virginie et Charlène accueillent les candidats dans leur agence de Belleville.

Le 31 janvier : la Mission Handicap et l'agence Synergie Aéro présentent les métiers de l'aéronautique lors du dernier Salon de Recrutement Aéronautique & métallurgie organisé par Synergie à Nantes.

Récemment à Cholet le 13 février, prochainement en avril à Limoges.

Dates à retrouver [ici](#).

✉ mission.handicap@synergie.fr

Construire des parcours professionnels durables.

Synergie Italia témoigne en faveur de l'apprentissage. 17 novembre 2017 : l'École Holden de Turin organise un après-midi d'étude avec des techniciens et des experts pour parler du système DUALE italien : cette méthode d'enseignement en lien avec le monde extérieur, met en relation les professeurs des écoles (tuteurs internes) et les entreprises d'accueil (tuteurs externes). Pour cette édition 2017, on a pu noter la participation de Chiara Piantano (Conseiller du Travail et de l'Instruction de la Région du Piémont), Emanuele Massagli (Synergie Italia et Président ADAPT), Fabrizio Bontempo (Vice-Président des Jeunes Consultants), Simona Salinari (ANPAL), Andrea Notari (Jeunes Entrepreneurs Confindustria Torino). Les entreprises, les écoles, les familles et les étudiants apprécient que cette période d'apprentissage soit reconnue comme expérience professionnelle. Cette année, dans le Piémont, un étudiant en école supérieure a pu être embauché avec un contrat de travail, en même temps que l'obtention de son diplôme. À retrouver [ici](#).

✉ segreteria.commerciale@synergie-italia.it

Contribuer à la cause environnementale.

Recyclage du papier : le centre administratif d'Orvaud s'engage !

Janvier : La Direction des Achats de Synergie met en place un nouveau collecteur de papier PAP OPTIM : « Je collecte vos papiers pour les recycler », une devise qui illustre la gestion responsable des ressources menée sur ce site où environ 150 personnes mettent en pratique les consignes du Livret Eco-citoyen du Groupe, dont celles liées au recyclage du papier : avant d'imprimer, opter pour le recto-verso, le noir et blanc ; avant de jeter, utiliser les versos comme feuilles de brouillon.

Même si - pour notre collègue en charge de la collecte - cela engendre beaucoup de manipulations, une bonne organisation, voire un travail de fourni, ces gestes permettent la progression annuelle du pourcentage de papier recyclé.

✉ synergie.greenbox@synergie.fr
☎ 02 51 83 40 00

synergie.fassyl

Fonds d'Action Sociale Synergie Luxembourg

Engagement dans la vie de la cité.

Synergie Luxembourg engagé socialement.

Une aide pour faire face aux aînés de la vie.

Dans le cadre de sa politique RSE, Synergie Luxembourg a créé son propre fonds d'actions sociales dès 2016. Le but est clair et pragmatique : financer une aide, sous forme de don, aux salariés intérimaires en situation financière ou familiale difficile (divorce, décès, problèmes de santé, enfants malades ou handicapés). En contrepartie, ils acceptent que leur image soit utilisée à des fins de promotion du fonds.

À retrouver [ici](#)

Synergie Fleurance souhaite mettre à l'honneur le parcours d'Edouard DETREZ, PDG du Fauteuil Roulant Français, hébergé à la pépinière d'entreprises de Lomagne. Une belle façon de valoriser une entreprise française, implantée dans notre région, tout en sensibilisant aux grands thèmes du Handicap.

✉ Encgracia.GARCIA.FUENTE-05.62.06.67.45

Retrouver également le parcours d'Edouard DETREZ [ici](#)

Save the date !

- > **Matinée Force Femmes**
05 avril - Open Center Synergie à Paris
10 avril - Open Center Synergie à Lyon
- > **Handi Rencontres**
29 mars - Marseille
11 avril - Aix
17 avril - Rousses



Sensibiliser aux gestes éco-responsables
Extrait du livret éco-citoyen de SYNERGIE



PREAMBULE

« Les entreprises ont présentement directement ou indirectement sur environ 55 % de l'énergie finale totale consommée en France » (Source : le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)

L'engagement RSE du Groupe SYNERGIE prend en compte les enjeux environnementaux.

Même si le secteur économique le plus consommateur reste le secteur industriel (plus de 20%), la part du secteur tertiaire privé atteint (11%), devant le transport de marchandises (10%), les déplacements des salariés et professionnels (9%) et enfin l'agriculture (2%).

Chaque geste en faveur de la planète est un signe d'optimisme pour l'avenir.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF

L'engagement environnemental du Groupe SYNERGIE est orienté sur l'adhésion collective des acteurs internes comme externes.

Dans le cadre de l'entreprise, l'objectif est :

- de veiller à la sécurité des salariés,
- de privilégier la mobilité durable,

et plus particulièrement concernant l'environnement :

- de favoriser une politique d'économie des énergies auditées dans le cadre de Bilan Carbone et Bilan Énergétique ;
- d'adopter les bons gestes pour la planète, regroupés dans le Livret Eco-Citoyen du Groupe ;
- de nous faire accompagner par des structures dédiées et de nous appuyer sur des plateformes de l'économie collaborative comme BlabiaCar.

ekodev
GreenAlternative

Pour aller plus loin

Vous pouvez partager les pratiques en matière de développement durable. Écrivez à synergie.greenbox@synergie.fr, l'adresse dédiée à la collecte de ces bonnes idées.

Consultez également

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>
<http://www.eea.europa.eu/soer>

Découvrez le LIVRET ÉCO-CITOYEN de SYNERGIE et adoptez les bons réflexes dès aujourd'hui!

LIVRET ÉCO-CITOYEN PAGE 2 SUR 11 2016

LES ACTIONS MARQUANTES À L'INTERNATIONAL



Expériences réussies et récompensées

Synergie Germany awarded for the integration of migrants project: iGZ Award „Arbeit + Sprache = Integration“



Ines WOLF VETTER (district manager) with Mr. Hadi KHALAF, 33 yo, Iraq

Synergie Spain committed to gender equality

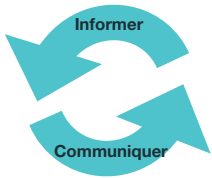
For the 7th consecutive year, the Synergie Gijón team has been awarded for being one of the companies in Gijón committed to gender equality.



Domingo Álvarez - Gijón branch manager



LES ACTIONS MARQUANTES À L'INTERNATIONAL



19-fév-2018

<http://www.acornpeople.com/content/press-releases/double-win-at-prestigious-recruitment-awards-for-kristy>



An international project with 1 goal



Social responsibility

Happiness & wellbeing at work

Promote an active and healthy lifestyle

Motivate each other with intrinsic values



The project with streetwize is a perfect opportunity to combine all our responsibilities as an employer!



Our progress toward goals



So far Synergie Belgium walked more than: **333 423 km**



GOAL 1

Participate in 100 walks

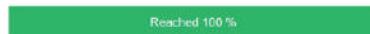
100 walks



GOAL 2

Walk 100 km

100 km



GOAL 3

Collect 1000 items

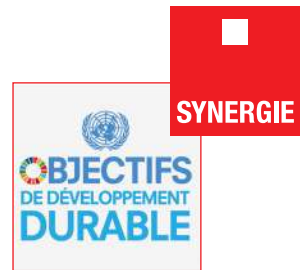
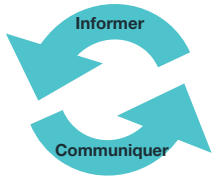
1000 items



Loading...



LE LAB' SYNERGIE





Créé en 2014 pour structurer l'action de partenariats et de sponsorings, le Lab'SYNERGIE a un fonctionnement original et souple, qui se veut être un champ d'expérimentation, d'engagements territoriaux et sociétaux.

Plusieurs outils permettent cet engagement citoyen au coeur des territoires et des bassins d'emploi : la taxe d'apprentissage, le mécénat, le sponsoring, ...

La taxe d'apprentissage

L'engagement de SYNERGIE France au titre de l'année 2017 est de 5,2 millions d'euros (contre 4,6 millions d'euros en 2016) dont 49% directement auprès de 400 établissements de proximité, soit une progression de 12% par rapport à 2016.

Véritable outil utilisé par SYNERGIE pour marquer son engagement RSE dans la vie de la Cité, au-delà des sommes traditionnellement versées au titre de la taxe d'apprentissage aux écoles de formation des métiers de la branche, Synergie oriente aussi des sommes importantes aux lycées, aux Centres de Formation pour Adultes, aux Compagnons du Devoir.

Mécénat, sponsoring et projets solidaires

L'engagement sociétal du Groupe SYNERGIE s'exprime dans le développement de partenariats spécifiques et le soutien aux projets solidaires qui se sont poursuivis en 2017 :

- avec des associations luttant contre les discriminations et favorisant la reprise d'activité de personnes en situation d'exclusion (sponsoring du Foot fauteuil pour la 12^e année, centre anti-cancéreux en France, sponsoring pour la 3^e année de la championne paralympique, Marie Amélie LE FUR, SYNERGIE co-fondateur du magazine L'Handispensable).
- avec des fournisseurs faisant travailler des personnes en situation de handicap : impression de documents, conditionnement de colis, préparation de plateaux-repas, de buffets, entretien d'espaces verts, de vitreries et de locaux.
- avec les salariés de nos agences, comme en Belgique au travers du projet d'entreprise StreetWize, qui va être repris en 2018 par de nombreuses filiales du Groupe. C'est plus généralement la participation de nos salariés à des événements sportifs ou lors de fêtes organisées en vue de renforcer l'esprit d'équipe, comme en Allemagne chaque été.

Le Lab'SYNERGIE, c'est aussi un outil de l'enracinement du Groupe SYNERGIE sur le territoire avec un sponsoring sportif puissant, tant auprès d'équipe de premier plan comme le FC NANTES, qu'auprès de petits clubs. L'année 2017 aura permis de mettre en lumière et de partager avec les internautes tous ces succès avec le développement de la présence de SYNERGIE sur les réseaux sociaux.

Au total, plus de 2,9 millions d'euros ont été consacrés à ces actions en 2017, dont le poste principal reste les partenariats sportifs.

Projets solidaires et soutien aux écoles, aux associations caritatives





www.synergie.fr / www.synergie.com

Société Européenne au capital de 121 810 000 euros
11, avenue du Colonel Bonnet
75016 Paris
01 44 14 90 20

synergie.rse@synergie.fr
contact@synergie.fr